



CHASSEURS DE PARIS

n° 10 – printemps 2007

Lettre d'information aux chasseurs parisiens, adhérents de la FIC Paris – HSV

Fédération Interdépartementale des Chasseurs de Paris – Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne

Assemblée générale le jeudi 29 mars 2007 à 18 heures : un rendez-vous à ne pas manquer !

Tous les chasseurs qui ont validé leur permis de chasser auprès de la FIC Paris-HSV pour la campagne 2006-2007, ainsi que tous les titulaires d'un plan de chasse dans l'un des départements de la petite couronne parisienne, sont membres de la Fédération.

Notre Fédération c'est un peu plus de 10 000 chasseurs constituant une association structurée et qui partagent la même passion pour ce loisir de nature qu'est la chasse.

Parce que la chasse est mise en cause régulièrement ici ou là, notre Fédération se doit de la défendre et de promouvoir des conditions de chasse adaptées à notre époque, particulièrement aux chasseurs implantés en milieu urbain ou périurbain.

A partir des orientations stratégiques définies au cours de notre dernière assemblée générale, votre conseil d'administration a engagé résolument des actions bien ciblées :

- développement de la communication interne par la lettre d'information trimestrielle « Chasseurs de Paris » et l'ouverture d'un site Internet,
- renforcement de la communication externe par la participation aux grands salons de la chasse et par une présence dans des publications spécialisées,
- amélioration des conditions de fonctionnement du guichet unique par la mise en place de la liaison Internet,
- investissements matériels et humains pour la formation théorique et pratique au permis de chasser ; avec la participation de la FICEVY.

Ce bilan qui vous sera présenté de façon plus complète à notre prochaine assemblée générale, est la conséquence de votre adhésion à notre Fédération et de votre fidélité dont nous avons besoin pour poursuivre le programme entrepris.

Votre présence à l'assemblée générale sera pour le conseil d'administration et son président le témoignage de votre engagement et de votre appui à la FIC Paris-HSV.

Nous souhaitons apporter à nos adhérents les services qu'ils sont en droit d'attendre en contrepartie de la confiance qu'ils nous accordent chaque année.

Venez à l'assemblée générale nous faire part de vos remarques, de vos critiques éventuelles, de vos suggestions et de vos propositions. Ce grand rendez-vous annuel aura lieu :

jeudi 29 mars 2007, à 18h00 (accueil à partir de 17h30)
à la Mairie du VIIIème arrondissement, 3 rue de Lisbonne, à Paris

Vous trouverez ci-joints les documents propres à cette assemblée générale.

Comme vous le verrez, trois postes d'administrateurs sont à pourvoir par la voie élective.

Si, malgré mon vibrant appel, vous ne pouvez pas être présent, n'oubliez pas de faire parvenir votre pouvoir au siège de la Fédération, au plus tard le vendredi 9 mars (le cachet de la poste faisant foi).

Je vous attends toutes et tous à cette manifestation de la vie et du dynamisme de la FIC Paris-HSV.

Bien cordialement, en Saint-Hubert

Georges Dutruc-Rosset
Président de la FIC Paris-HSV

Le benjamin et le doyen : de 16 à 90 ans !

Selon les données dont dispose notre bureau de validation des permis de chasser, il se confirme que :

- le doyen des adhérents de la FIC Paris-HSV est âgé de 90 ans, il est né le 19 décembre 1916,
- le benjamin est âgé de 16 ans, il est né le 18 septembre 1990.

Si vous êtes plus ancien que ce doyen ou plus jeune que ce benjamin, nous vous prions de vous faire connaître en nous indiquant votre date de naissance. Nous vous en remercions par avance.

Aider les jeunes chasseurs

500 adhérents de la FIC Paris-HSV ont été recensés en 2007 comme « jeunes permis » (chasseurs de moins de 30 ans ou « nouveau permis de chasser » quel que soit l'âge du détenteur).

A ce titre, ils ont bénéficié d'une réduction de tarif consentie par la Fédération sur le montant du timbre fédéral.

Dans ce même esprit d'aide aux jeunes, notre Fédération apporte un soutien matériel au Club des Jeunes Chasseurs d'Île-de-France, fort d'une centaine de membres. La FIC Paris-HSV, tout comme la FICEVY (Fédération Interdépartementale des Chasseurs de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines), a accordé pour 2007 une aide financière de 2 250 euros afin de favoriser l'intégration de nouveaux jeunes chasseurs et leur permettre d'étendre leurs connaissances pratiques sur le terrain.

On rappellera aussi que notre Fédération a organisé en octobre une journée spéciale de chasse pour accueillir une vingtaine de jeunes fusils, membres du Club des Jeunes Chasseurs d'Île-de-France (voir la Lettre « Chasseurs de Paris » n° 9).

Actéon sur la toile

Actéon vient de renouveler entièrement la présentation de son site www.acteon.asso.fr qui décrit en particulier une dizaine de destinations pour des séjours de chasse en province : Argonne, Bourgogne, Gers, Jura, Perche, Vosges...

L'association qui a été créée à l'initiative du ministère de l'Agriculture et de la FIC Paris-HSV, il y a dix ans, est chargée de mener des projets de développement de l'espace rural à partir d'activités de chasse, contribuant ainsi à la diversification des ressources économiques en région.

Qu'il s'agisse de petit ou de grand gibier, de battue, de billebaude ou d'approche, les différentes propositions d'Actéon sont en mesure d'offrir un dépaysement assuré à ceux qui désirent partager un peu de campagne sous prétexte de chasse authentique ou initiatique.

Actéon sera aussi présent au Salon de la Chasse de Rambouillet puis au Paris Country Show.

Ce sont là autant d'occasions d'imaginer et de programmer quelques découvertes pour la prochaine saison de chasse.

NB : pour toute information sur Actéon ; tél. : 01 55 60 06 96 – site : www.acteon.asso.fr .

Nombreuses mais discrètes

« Les femmes qui chassent sont plus nombreuses qu'on ne l'imagine mais elles sont peut-être trop discrètes » constate Joselyne Saison-Buisine, administrateur de notre Fédération, qui affirme bien volontiers sa qualité de chasseur, en particulier lorsqu'elle participe au Salon de la Chasse de Rambouillet ou au Paris Country Show.

En accueillant les visiteurs femmes, elle leur parle de chasse, les incite à passer le permis de chasser et évoque les actions qu'elle a engagées au profit des femmes et des jeunes chasseurs : organisation de chasses pour découvrir de nouveaux gibiers ou de nouvelles pratiques, sensibilisation de certains fabricants pour concevoir des vêtements mieux adaptés aux femmes (confort, coupe, élégance...), partenariat avec l'ONF qui, sous l'impulsion du Club des Jeunes Chasseurs d'Île-de-France, a entrepris d'étendre à tout le territoire l'offre annuelle de deux invitations à une journée de chasse en licence dirigée...

Premier rendez-vous de chasse : Rambouillet, du 30 mars au 2 avril

Le Salon de la Chasse de Rambouillet se tiendra du vendredi 30 mars au lundi 2 avril, à l'Hippodrome de Rambouillet (Yvelines).

Au lendemain de l'assemblée générale annuelle de la FIC Paris-HSV (jeudi 29 mars à 18h00), ce Salon sera pour les chasseurs parisiens, une nouvelle occasion de rencontre avec leur Fédération.

La FIC Paris-HSV sera en effet présente à Rambouillet, aux côtés de la FICEVY (Fédération Interdépartementale des Chasseurs de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines). Ce rapprochement est la preuve des initiatives et actions communes engagées au service de leurs adhérents.

Sur ce stand, les visiteurs pourront retrouver les représentants de deux Fédérations et s'entretenir avec eux sur leurs activités et projets.

Ils pourront aussi admirer une exposition de trophées remarquables de cerfs et de brocards, récoltés au cours de la saison écoulée, en particulier sur les territoires de chasse du département des Yvelines.

A cette occasion, la FICEVY présentera aussi un projet de récupération et de recyclage des cartouches vides auquel s'associera notre Fédération après la phase de lancement.

Deuxième rendez-vous : Paris Country Show, début juin, pour flâner et valider son permis

Le Paris Country Show aura lieu du vendredi 1^{er} au lundi 4 juin, à Paris Expo (Porte de Versailles).

En allant visiter ce Salon de la chasse et de l'art de vivre à la campagne, qui fête cette année son 20^{ème} anniversaire, tous les chasseurs pourront se replonger avec plaisir et intérêt dans une ambiance familière, avec des exposants qui proposent armes, équipements, vêtements, couteaux, territoires, voyages, livres, arts...

Durant ce Salon, la FIC Paris-HSV et la FICEVY disposeront d'un vaste stand.

Ainsi, les deux fédérations seront en mesure de procéder instantanément à la validation des permis de chasser de leurs adhérents respectifs pour la saison 2007/2008.

Très chère formation

Pour la FIC Paris-HSV, le coût de la formation et des épreuves (théoriques et pratiques) de l'examen du permis de chasser s'élève en moyenne à 220 euros par candidat chasseur.

Sur une année, ce budget consacré à la formation représente plus d'un tiers du montant des recettes liées à la perception du timbre fédéral.

Ces chiffres montrent bien l'importance des efforts financiers engagés par la FIC Paris-HSV pour former, dans les meilleures conditions et avec succès, de futurs chasseurs.

Cette formation revient très cher, mais c'est une dépense qu'il faut considérer comme un investissement au service de la chasse et des chasseurs.

Rien n'est trop cher pour une formation de qualité.

Un lauréat bien profilé

56 % des lauréats de l'examen du permis de chasser, formés sur le site de notre Fédération à Bailly, ont moins de 30 ans, 29 % ont entre 30 et 45 ans, 14 % ont entre 45 et 60 ans, 1 % a plus de 60 ans.

Les femmes représentent 12 % de cette population, résultat très supérieur aux statistiques nationales qui font apparaître un taux de 5 % seulement.

46 % chasseront le petit gibier, 37 % le grand gibier et 17 % le gibier d'eau.

39 % prendront une validation nationale pour leur permis de chasser, 47 % une validation départementale.

Une forêt exemplaire

La forêt Notre Dame est l'exemple même de la forêt périurbaine où peuvent cohabiter forestiers, visiteurs et chasseurs.

Située à 20 kilomètres au sud-est du cœur de Paris, elle est limitée au nord par la RN 4, à l'est par la Francilienne (N 104) et les lotissements de Lésigny, au sud et à l'ouest, principalement par les communes de Boissy-Saint-Léger et de Sucy-en-Brie.

Totalement enclavée dans un tissu urbain, cette forêt est très fréquentée. On estime à 1 million le nombre de visiteurs annuels (promeneurs, randonneurs, cueilleurs et autres adeptes de sports de plein air : VTT, équitation, jogging...) qui profitent de cet espace de nature sauvage et vivante.

Forêt domaniale depuis 1975, gérée par l'ONF (Office National des Forêts), le massif de Notre Dame est essentiellement composé de feuillus (chênes 31%, bouleaux 20 %, châtaigniers 13 %...).

La forêt s'étend sur 2 000 hectares dont 1 400 sur le département du Val-de-Marne : ce qui en fait un des rares territoires de chasse dépendant de la FIC Paris-HSV. C'est pourquoi notre Fédération est très attachée et attentive à la qualité de l'organisation de la chasse qui se doit d'être exemplaire dans une forêt périurbaine.

L'ONF qui a aussi la responsabilité de la gestion cynégétique sur ce massif, programme une douzaine de journées de chasse par saison. Grâce à un remarquable dispositif d'organisation et à des efforts d'information du public, il réussit à faire cohabiter chasseurs et visiteurs dans la meilleure entente qui illustre parfaitement la notion de « multifonctionnalité de l'espace naturel »..

La chasse y est aussi belle et naturelle qu'ailleurs. Elle se déroule à la satisfaction de tous et elle est reconnue comme le moyen normal de régulation de la faune sauvage avec un tableau annuel moyen de 20 renards , 70 chevreuils et 110 sangliers... à 20 kilomètres à vol d'oiseau de l'Île de la Cité.

Lu dans la presse

« Le Saint-Hubert » (septembre/octobre 2006)

Dans un dossier consacré aux jeunes chasseurs, notre Fédération est largement citée, en soulignant ses actions engagées pour favoriser l'accès à la chasse des jeunes et des nouveaux chasseurs : club, examen du permis, formation, tarifs préférentiels...

« Créé en 2001...le Club des Jeunes Chasseurs d'Île-de-France bénéficie depuis plus d'un an du soutien de la FICEVY et de la FIC Paris-HSV avec lesquelles il travaille en étroite collaboration.

Ce Club qui compte 80 membres, a organisé au cours des derniers mois de nombreuses activités en mettant l'accent sur la gestion des territoires et des gibiers ainsi que sur la sécurité.

Grâce à ses partenaires, le Club a pu faire participer ses adhérents à un total de 133 journées de chasse sur des thèmes et des territoires très variés : approche estival du brocard, petit gibier devant soi, nuit à la hutte, battue de grand gibier, tir de sélection de cervidés, passée aux canards, accompagnement d'une chasse à courre... ».

« Depuis le printemps, la FIC Paris-HSV a mis en place un nouveau dispositif qui permet aux candidats de passer en un week-end, toutes les épreuves de l'examen du permis de chasser.

Cette formule qui concentre sur deux jours : révision de la formation théorique, examen théorique, formation pratique et examen pratique, donne toute satisfaction aux candidats. »

« La Fédération Interdépartementale des Chasseurs de Paris-HSV (10 000 adhérents) applique une réduction de 50 % sur le montant de la cotisation fédérale pour les chasseurs de moins de 30 ans. Parallèlement, les « jeunes » permis (quel que soit leur âge) bénéficie d'une réduction sur la cotisation fédérale de 50 % pour leur première adhésion, puis de 35 % pour la deuxième année et de 15 % pour la troisième année. »

Fédération Interdépartementale des Chasseurs de Paris – Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne.

58 avenue du Général Leclerc – 92514 Boulogne Billancourt Cedex

tél. : 01 55 60 18 70 - fax : 01 55 60 07 15 - mél. : fdc75@chasseurdefrance.com

Internet : www.chasseursdeparis.com

« Chasseurs de Paris » - Rédaction : Jacques Reder, Georges Dutruc-Rosset, Didier Gavens.

ISSN 1775-8416